

**CR du Conseil plénier de département LLCA : langues, littératures et civilisations
anciennes, le 15/ 10/25**

Présents et représentés :

Collège A : E. Dieu, M.-H. Garelli, F. Ripoll, V. Visa.

Collège B : J. Bocholier, J.-C. Courtil, R. Courtray, A.-H. Klinger-Dollé.

Usagers : E. Giuseppin, Q. Hare.

Membres extérieurs : V. Arlaud, S. Raffin.

Le conseil plénier débute à 12h30.

Ordre du jour :

1. Le conseil de département vote à l'unanimité la fiche de poste de MCF de latin profilé « littérature et histoire » demandée au titre du maintien pour la campagne d'emploi 2026.

2. Parcours de licence.

Le département doit choisir les trois parcours de licence qui formeront la nouvelle maquette, ainsi que le parcours SED. Une discussion s'engage sur la maquette et les possibilités qu'elle offre au département (parcours centré, parcours majeure/mineure ou parcours double-licence). La majeure LC peut actuellement se combiner avec quatre mineures : Histoire de l'art et archéologie, Lettres Modernes, Histoire, Philosophie. Le latin et/ou le grec peut être pris comme mineure par trois majeures, Lettres Modernes (mineure « humanités classiques »), Histoire de l'art et archéologie, et Philosophie (mineure « philosophie et humanités »).

Est discuté également le futur master mee, « Lettres Modernes et Lettres Classiques », dont l'élaboration a commencé à l'Inspe, mais dont les modalités exactes ne sont pas encore définies.

3. Validation des capacités.

Le conseil de département valide la reconduction des capacités de la L1 de Lettres Classiques aux mêmes conditions que l'année précédente (24/25), soit 60 places sur parcoursup et 20 places hors-délai. Les modalités d'examen des dossiers sont inchangées (pas d'examen).

4. Questions diverses.

- Une étudiante présente sa candidature pour le renouvellement des élus étudiants au conseil de département, lors des élections qui auront lieu par voie électronique les 25-27 novembre 2025. Seront également renouvelés le poste de Biatss et un poste de collège B.

- Il sera répondu favorablement à la demande du lycée Saint-Sernin de nous voir participer à ses « mercredis de l'orientation ».

Le conseil se termine à 14h15.

